



Acteur
de lien social



SOMMAIRE



L'ASSOCIATION

06

PROTECTION DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE



17



LOGEMENT, INSERTION
ET FORMATION

31

CITOYENNETÉ ACTIVE



39



AIDE AUX VICTIMES

49

LE SIÈGE SOCIAL &
LA DIRECTION GÉNÉRALE



53

L'ÉDITO DES PRÉSIDENTS



La crise sanitaire a continué de s'inviter dans le quotidien de notre association. Nous sommes à l'aune de mesurer tous les effets sur les personnes que nous accompagnons. Malgré ce contexte, notre association a maintenu son cap, mais aussi développé une nouvelle dynamique.

2020-2021 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle gouvernance qui après une période de rodage prend pleinement sa place.

Toute refondation suppose de pratiquer un minimum de déconstruction. Construire en ne gardant pour fondation que l'ancien, fut-il prestigieux, pourrait conduire à conforter une certaine forme d'obsolescence.

Refonder procède d'un choix qui consiste à bâtir, en s'appuyant sur l'histoire et les valeurs, tout en regardant la société en face, en écoutant son discours et ses appels, bref à relever les défis que le monde, en particulier celui des plus fragiles d'entre nous doivent affronter.

Voilà ce que MONTJOYE entreprend depuis un an.

D'abord en mettant en œuvre un modèle de gouvernance qui différencie la définition du projet politique institutionnel de sa mise en œuvre en créant deux instances, le Conseil d'Orientation et de Surveillance et le Directoire, qui ordonnent ensemble les projets, les réalisations et le suivi des actions de l'association.

Ensuite en répondant à de nouveaux appels à projets, en pratiquant une ouverture vers de nouveaux sujets sociétaux et en développant une coopération active entre les associations du même secteur.

Enfin en se projetant vers de nouveaux besoins comme la prise en charge de jeunes mères isolées ou l'élargissement au domaine du médico-social.

Les membres élus de l'association sont attentifs aux mutations sociales, aux évaluations faites sur le terrain par nos salariés ainsi qu'aux alertes relayées par les canaux d'information qui nous relient à notre environnement.

Nous saluons particulièrement le travail mené par l'ensemble de l'équipe professionnelle dirigée par Patrick Valat, Directeur général de l'association.

Avec nos soutiens financiers et l'ensemble de notre partenariat nous sommes fermement ancrés dans le théâtre du social au présent mais aussi résolument tournés vers l'avenir.

Malgré son âge vulnérable cette vieille dame reste jeune, audacieuse, en perpétuel mouvement innovant, pour être au plus près des besoins de ses bénéficiaires.

LE MOT DU DG

MUTATIONS, CHANGEMENTS ET ORGANISATION



Dans le prolongement de 2020, la crise sanitaire aura à nouveau ponctué cette année 2021. Cette pandémie a continué à bouleverser profondément les dynamiques et les rapports sociaux. Les mesures d'endiguement ont augmenté le niveau de contraintes tant sur la précarité que sur la possibilité de mobilisation des publics.

L'ensemble du personnel de l'association dans son quotidien a exercé auprès des bénéficiaires dans une alternance de confinements et de déconfinements. A ce titre, je tiens à les remercier sincèrement pour leurs engagements avec cette capacité à se réinventer. Il est à noter que nos autorités administratives et en premier lieu, le Conseil Départemental chef de file des politiques d'aide sociale à l'enfance, ont répondu présent tant sur le plan financier qu'humain.

La nécessité de se tourner vers l'avenir, de se renouveler devient un leitmotiv du quotidien. Montjoye est un acteur engagé et dont la finalité est d'occuper des champs sociaux tel que le définit le sociologue P. Bourdieu. De par les missions qui nous sont confiées, nous développons et adaptons des dispositifs qui favorisent la socialisation et répondent aux nécessités du monde social.

Cette année 2021, nous a permis de nous engager sur de nouveaux champs qui embrassent une certaine variété d'actions mais paradoxalement renforcent l'unité de notre projet. Ces projets mise en œuvre au second trimestre balayent des thématiques diverses tel que le repérage des publics invisibles, la transformation des pratiques de formation dans la digitalisation, le développement de l'accueil d'urgence pour les 18/25 ans et les femmes en pré et post maternité,

la réparation pénale pour les mineurs et les visites médiatisées en présence d'un tiers.

Pour accompagner ces synergies et piloter notre organisation, nous devons nous doter de la structuration nécessaire. Plusieurs mutations importantes ont été mises en œuvre. D'une part, un nouveau modèle de gouvernance plus en adéquation avec les enjeux de l'économie sociale et solidaire et d'autre part l'harmonisation de nos pratiques managériales dont l'objectif principal est de construire avec l'ensemble des cadres de l'association une charte et de créer une communauté de pairs.

La finalisation de notre nouveau projet associatif pour les cinq prochaines années a permis d'apporter la lisibilité nécessaire à ce que nous souhaitons porter et développer ensemble dans une visée stratégique.

L'ampleur croissante des domaines où intervient notre association participe à améliorer la condition morale et sociale des individus et des familles. A travers cette variété, il y a une unité profonde des problèmes sociaux parce qu'il s'agit toujours de l'homme même s'ils sont différents par leur degré d'évolution économique, d'évolution culturelle et de civilisation. Cette unité nous démontre une interdépendance qui doit nous amener à agir ensemble. La solution de chacun initie la solution des autres.

La condition essentielle de nos missions doit être et le sera chaque jour davantage une éducation à la fraternité destinée à créer cette conscience de la solidarité là où elle n'existe pas. Montjoye se veut à la césure et hors des oppositions apparentes entre la liberté d'entreprendre et les politiques sociales.

LA GOUVERNANCE

Lors de l'assemblée générale 2021, les adhérents ont voté les nouveaux statuts qui instaurent pour les élus bénévoles de nouveaux modes de fonctionnement.

Les raisons du changement

- Garantir une organisation agile, stable et pérenne par des instances de gouvernance différenciées
- Mettre en place une gouvernance pro-active dans un fonctionnement collégial
- Disposer d'une gouvernance composée de bénévoles et de professionnels
- Différencier les mandats de membre du COS (Conseil d'Orientation Stratégique) et du Directoire



La nouvelle organisation

Le président du Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) est M. Patrick Barcaroli et la représentante légale est la présidente du Directoire, Mme Catherine Bretaudeau.

DIRECTOIRE

4 MEMBRES ÉLUS BÉNÉVOLES

avec droit de vote :

- Président du directoire
- Référent finances
- Référent RH
- Référent vie associative

3 MEMBRES SALARIÉS

sans droit de vote :

- DG
- DRH
- DAF

COS

Conseil d'Orientation et de Surveillance

ENTRE 9 ET 21 MEMBRES ÉLUS BÉNÉVOLES

- Désignés lors de l'assemblée Générale
- Des réunions au moins 1 fois par trimestre

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

- Élu pour une durée de 3 ans
- En charge de convoquer le directoire et d'en diriger les débats
- Il est le représentant légal de l'association

PRÉSIDENT DU COS

Conseil d'Orientation et de Surveillance

- Élu pour une durée de 3 ans
- En charge de convoquer le COS et d'en diriger les débats

Une gouvernance agile au service du projet

La force de cette nouvelle organisation est de permettre un fonctionnement agile, stable et pérenne avec des instances de gouvernance différenciées.

Cela permet encore plus de réactivité tout en garantissant un fonctionnement collégial.



Les missions principales des instances

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance

- Définit les orientations stratégiques de l'association et arrête son programme d'action
 - Assure la surveillance de l'administration de l'association par le directoire
- Adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Directoire sur la situation morale et financière

Le Directoire

- Assure sous sa responsabilité l'administration de l'association
- Est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'association



LE PROJET ASSOCIATIF



Le travail sur le projet associatif s'est prolongé en 2021 dont la présentation aura lieu lors de l'AG du 23 juin 2022.

Plusieurs étapes ont été franchies dans une dynamique participative instituée lors des premiers groupes de travail. L'analyse de la production collective entamée en septembre 2020 a été consolidée.

Ce socle a permis d'élaborer les axes stratégiques du projet. Ces axes sont les ancrages du projet pour les cinq prochaines années. En parallèle, les valeurs de l'ancien projet ont été questionnées à la lumière du contexte d'intervention de l'association.

Ce nouveau projet associatif s'inscrit dans la continuité des valeurs fondatrices de MONTJOYE.

Notre association s'engage dans la société et dans la construction de son devenir en intervenant au plus près des personnes.

Les séances de travail par groupe sur le département



CENTRE

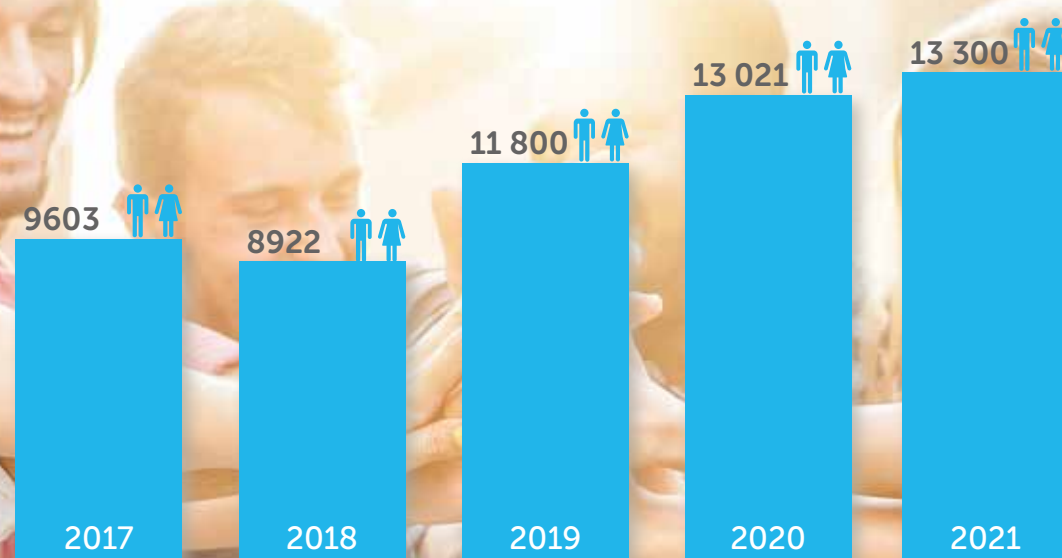
EST

OUEST

MONTJOYE EN CHIFFRES



Évolution du nombre de bénéficiaires



ASSOCIATION
MONTJOYE

FINANCEURS PRINCIPAUX

Conseil départemental des Alpes Maritimes, Région Sud PACA, Ministère de la Justice, Direction départementale de la Cohésion Sociale, la CAF, Métropole Nice Côte d'Azur, Ville de Nice

21,2 millions d'euros
DE BUDGET
EN 2021

PRÉSIDENTE
Catherine BRETAUDEAU

DIRECTION GÉNÉRALE
Patrick VALAT

23
IMPLANTATIONS
dans les
Alpes-Maritimes

13 300
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

365
SALARIÉS
AU 31/12/2021

67
ADHÉRENTS

15
BÉNÉVOLES
ÉLUS

5
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉ

LE PARTENARIAT



JOURNÉE EUROPÉENNE
DE L'AIDE AUX VICTIMES
22.02.2021

Sous l'égide des chefs de juridiction de Nice et en partenariat avec le Comité Départemental d'Accès aux Droits et le Barreau de Nice, l'association MONTJOYE a tenu un bureau d'aide aux victimes éphémère ce 22 Février dans le cadre de la journée européenne de l'aide aux victimes.



MONTJOYE S'ENGAGE
CONTRE LES VIOLENCES...
08.03.2021

Réunis avec nos partenaires lundi 8 mars au CCAS de Roquebrune-Cap-Martin, nous avons signé le Contrat de mobilisation et de coordination de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales.



BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES :
SIGNATURE D'UNE CONVENTION
17.09.2021

Signature de la convention liant la juridiction, le barreau et le service d'aide aux victimes. Le Bureau d'Aide aux Victimes informe les victimes et répond aux difficultés qu'elles sont susceptibles de rencontrer tout au long de la procédure pénale.



MONTJOYE ET LA JEUNESSE
18.10.2021

Le projet DÉFI VÉLO, porté par les associations Montjoye et Vélo école Cyclotrope, lauréat de l'appel à projets solidaires en faveur des jeunes du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.

15 projets sur 100 ont été retenus au niveau régional.

Une soirée de remise des prix très réussie avec Laura Tenoudji Estrosi, marraine de l'événement.

Merci au Crédit Agricole pour son soutien financier, le projet va permettre d'organiser des ateliers d'apprentissage et de réparation de vélo à destination de 25 jeunes de l'aide sociale à l'enfance.



BLOUSES MÉDICALES MANKAIA
06.10.2021

Merci à l'entreprise **Blouses médicales Mankaia** qui a fait don de 20 000 masques pour la protection des personnes que nous accompagnons.

Parce que la prévention de la santé concerne tout le monde !



MTO SHAHMAGHSOUDI
13.10.2021

Les bénévoles de **MTO Shahmaghsoudi** ont aménagé une cabane à vélos pour les enfants de la maison RELANCES de l'Escarène et ont fait don d'un VTT et d'équipement de protection.

Un grand merci à eux !

LES DON



MONTJOYE ET SES PARTENAIRES :
UNE VOIX POUR ELLES
13.04.2021

Le service d'Aide aux victimes de l'association Montjoye a reçu l'association **Une Voix Pour Elles** afin d'initier un partenariat.

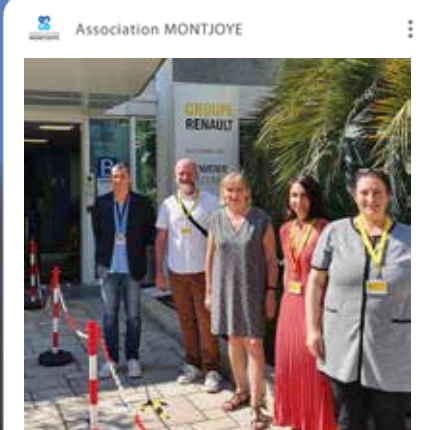
L'association a remis 15 kits à destination des femmes victimes de violences, hébergées dans les foyers pour femmes et les centres d'hébergement d'urgence.



DES PRODUITS DE QUALITÉ POUR LES
JEUNES PRIS EN CHARGE PAR MONTJOYE
21.05.2021

Un grand merci à notre partenaire **Agence du Don en Nature** qui nous a permis de procéder à une distribution de produits d'hygiène et de beauté offerts par de grandes marques.

Nos jeunes bénéficiaires ont été très heureux de recevoir un pack de produits haut de gamme pour prendre soin d'eux !



MONTJOYE ET SES PARTENAIRES :
GROUPE RENAULT Software Labs
18.06.2021

Le Groupe **RENAULT Software Labs** nous a remis 20 ordinateurs pour aider l'association dans ses missions et agir directement auprès de familles vulnérables.

Merci au Groupe RENAULT Software Labs et aux salariés qui portent ce projet au quotidien.



SIAMP FRANCE
23.11.2021

A l'occasion de la journée mondiale des toilettes la société monégasque **SIAMP France** a offert plus de 300 abattants WC pour équiper durablement les appartements des jeunes et adultes accompagnés par l'association Montjoye au sein du pôle hébergements.

Merci encore pour ce don !



OMNES PHARMA
29.11.2021

Afin de prévenir la nouvelle vague de COVID 19, le collectif de pharmaciens **OMNES PHARMA** s'est mobilisé en faveur des plus fragiles en remettant des stocks de solutions et de gels hydro alcoolique.

Ce collectif est fédéré autour de valeurs communes, acteurs efficaces et indispensables de la Santé.

Nous les remercions vivement pour ce geste de solidarité.



ROTARY CLUB NICE RIVIERA CÔTE D'AZUR
26.12.2021

Le **Rotary Club Nice Riviera Côte d'Azur**, représenté par son président Christophe Meignier a remis aujourd'hui des cadeaux pour les enfants accueillis au sein de l'association MONTJOYE.

Nous les remercions vivement pour cette action solidaire et locale.

L'ENCADREMENT

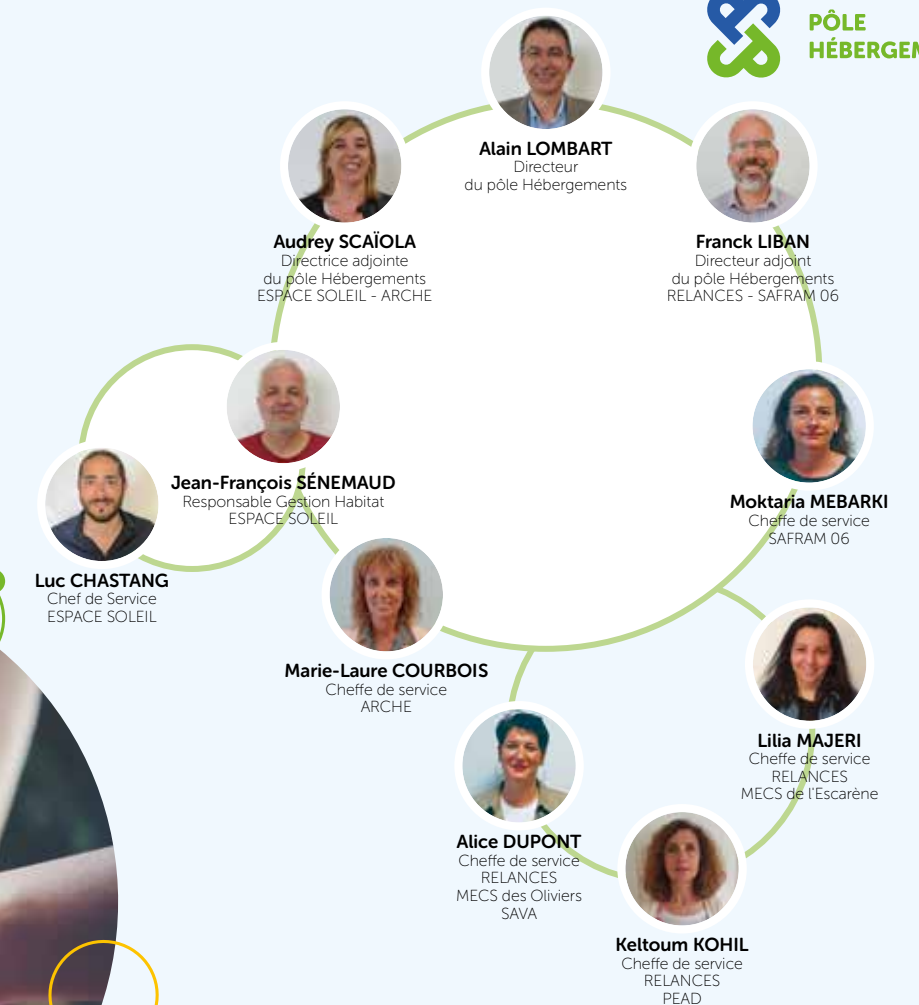
SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE



PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE



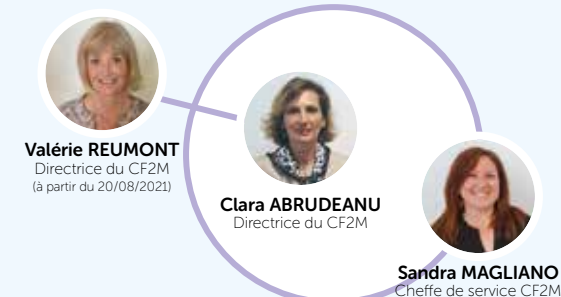
PÔLE HÉBERGEMENTS



PÔLE PRÉVENTION ÉDUCATIVE ET INSERTION



CF2M FORMATION, ACCOMPAGNEMENT, DÉVELOPPEMENT





PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation.

Accompagner les parents en difficulté passagère ou durable dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants.



AED Action Éducative à Domicile Direction du service

Chemin des Travaux - Briqueterie A
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 02 44 20
✉ aed@montjoye.org



Le service AED propose un accompagnement éducatif et un soutien aux parents confrontés à des difficultés éducatives, psychologiques ou matérielles avec leurs enfants, pouvant les mettre en danger. L'AED est une mesure prescrite et menée avec l'accord des parents. L'intervention à domicile vise à impulser une dynamique de changement au sein des familles concernées.



548

personnes
accueillies



20

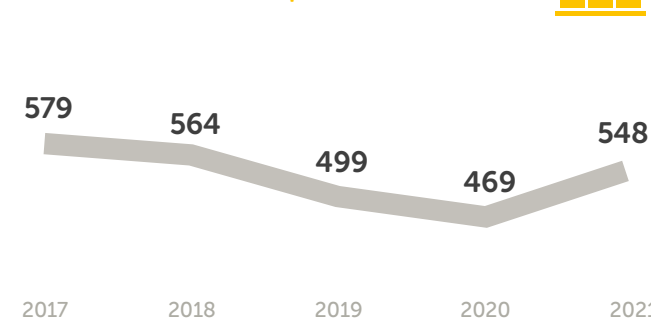
ETP
salariés



1,69 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Co-construction du nouveau protocole AED



Nous avons engagé une réflexion commune entre associations afin d'élaborer ensemble un travail autour de la mesure AED.

À partir de rencontres régulières avec ALC et la Fondation de Nice, nous avons pu partager nos pratiques et formaliser des propositions présentées au Département.

La mesure d'AED initiale est dorénavant fixée à 9 mois (au lieu des 6 mois précédemment). Au cours des 3 premiers mois de la mesure il s'agit d'apprécier la collaboration de la famille et d'établir une relation de confiance favorable à la mise en place de celle-ci.

Au terme de ces 3 mois si cette période est concluante, le projet pour l'enfant (PPE) est signé par le(les) détenteur(s) de l'autorité parentale. La mesure peut donc s'exercer sur une période de 6 mois renouvelable 2 fois, soit pour une durée totale de 21 mois.

À partir des éléments de contexte apportés et validés par le Département, nous avons élaboré une fiche qui est annexée au nouveau protocole. Cette fiche est utilisée par les associations à la fois pour donner suite à la période d'appréciation de la collaboration de la famille de 3 mois, puis mensuellement afin d'informer du déroulement de la mesure.

Organisation du service AED



Le plan d'actions élaboré fin 2020 avec l'ensemble des professionnels du service AED a permis de faire un état des besoins et de lister les étapes à suivre. L'organisation de deux unités de travail, souhaitée par les professionnels, a été mise en œuvre.

Dans un premier temps, un deuxième poste de chef de service a été créé en février 2021 afin de renforcer la présence et l'appui technique auprès de l'équipe.

Dans un second temps, l'équipe a été positionnée sur deux unités territoriales (Est et Ouest) sur la base des mesures affectées à chaque maison des solidarités départementales.

Cette organisation a été mise en place courant du premier trimestre avec une coanimation des réunions sectorielles de l'équipe par les deux chefs de service.

Pour l'encadrement, l'objectif a été d'avoir une vision globale du service et des interventions, sans créer de séparation ou de différenciation entre les deux secteurs. Cette volonté a été initiée par le plan d'actions qui avait mis en évidence les limites de l'organisation précédente.

Pour l'équipe, ce renfort de proximité avec deux chefs de service en capacité d'interagir a été souhaité quelles que soient les situations.

Notons dans cette nouvelle organisation la présence systématique d'un cadre en binôme avec le référent éducatif au moment de l'ouverture de la mesure.



Le référent éducatif

Extrait du projet de service
réactualisé en 2021

Le Référent éducatif est une personne significative pour l'usager. Le Référent questionne et interpelle la cohérence des actions et leurs modalités opératoires de mise en œuvre.

Il a en responsabilité les remaniements individuels et collectifs qui pourraient en découler pour que l'institution soit au service des usagers et non le contraire.

Il occupe une place de tiers définie comme « un tiers » neutre, indépendant et impartial, sans pouvoir de décision, qui s'efforce d'aider les parties à construire ou à gérer leurs relations familiales et sociales.

Le Référent prend en compte et met au travail la dimension transférentielle inhérente à l'efficacité de la relation éducative.

Le Référent éducatif se situe dans un triple registre : le réel car il est présent physiquement, le symbolique par sa présence qui signifie un besoin d'assistance du jeune et des parents, et l'imaginaire en tant que support et partenaire psychique de représentations multiples.

AEMO Action Éducative en Milieu Ouvert Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 92 00 36 36
✉ aemo@montjoye.org

Le service AEMO, mandaté par le juge des enfants, mobilise une équipe pluridisciplinaire chargée d'apporter aide, conseil et assistance éducative aux familles connaissant des difficultés matérielles ou morales et veiller ainsi au bon développement de l'enfant.

”



1400

personnes
accueillies



59,55

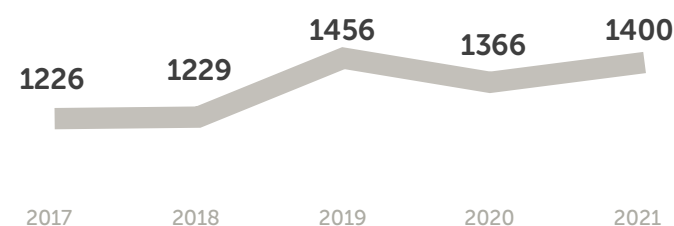
ETP
salariés



4,34 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Un nouveau projet de service pour l'AEMO

En 2021, l'AEMO a finalisé la **réactualisation du projet de service** et le **déploiement de nouveaux axes stratégiques**.

Les équipes ont été mobilisées pour renforcer **l'implication des familles dans le diagnostic de leur situation, la co-construction et la co-évaluation du projet individualisé**.

Les outils et le processus d'intervention pluridisciplinaire ont ainsi été revisités au travers d'ateliers pédagogiques inter-équipes (retours d'expériences, élaboration d'outils favorisant l'expression et le dialogue autour de la prise en compte des besoins de l'enfant).

De nouveaux espaces pour rétablir le dialogue, la médiation familiale

Le service expérimente, dans le cadre de **l'extension provisoire de 100 mesures d'AEMO**, la mise en œuvre de la médiation familiale et a développé le recours à des prestataires externes venant soutenir l'action éducative.

Les **mesures de médiation familiale au sein du service AEMO** ont concerné 138 enfants. L'expérimentation part du constat que dans les situations accompagnées en AEMO, 50 % sont concernées par un conflit parental et que pour 10 % le travail éducatif est impossible du fait d'un conflit parental massif qui instrumentalise la mesure et fait obstacle à toute action en faveur de l'enfant. L'intégration de deux médiateurs familiaux en AEMO favorise le processus d'engagement des personnes dans la résolution du conflit.

Cette nouvelle forme d'intervention est accueillie positivement par les familles qui sont preneuses de la proactivité qu'implique la démarche, leur permettant ainsi d'être actrices de leur propre changement, de reprendre un dialogue, d'apaiser le conflit et de conclure des accords sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale.



Le déploiement de prestations en soutien au développement de l'enfant



Le recours à des prestataires externes est venu renforcer l'action éducative.

L'AEMO a communiqué de façon importante afin de pouvoir mobiliser, dans le cadre de conventions, des acteurs libéraux. Ces prestataires externes exercent notamment dans le champ de la santé et interviennent en soutien à la prise en charge des familles accompagnées et en réponse aux besoins spécifiques liés au développement de l'enfant.

Des conventions partenariales ont ainsi été établies avec des professionnels : orthophoniste, neuro-psychologue, psychologue, équitérapeute, ... et ont permis la mise en œuvre rapide de diagnostics et prises en charges essentiels.

RELANCES



RELANCES
Réseaux d'Établissements et Lieux
d'Accueil Nouveaux à Caractère
Éducatif et Social
Direction du service

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 09 01 95
✉ relances@montjoye.org

”

Le service RELANCES accueille des enfants et fratries âgés de 3 à 18 ans et des jeunes majeurs porteurs d'un handicap jusqu'à 21 ans, dont la situation nécessite un hébergement en dehors du cadre familial. L'action éducative aborde tous les aspects de la vie quotidienne afin d'offrir aux enfants la sécurité et les repères indispensables à leur intégration sociale. La prise en charge est également renforcée par un travail d'aide à la parentalité et un soutien des familles d'accueil.



116

personnes
accueillies



63,48

ETP
salariés



4,17 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



98

115

125

113

116

2017

2018

2019

2020

2021



La santé mentale des enfants

Cette année a été l'occasion de mettre en place un travail participatif en lien avec la CNAPE suite au lancement d'un groupe de travail sur **la santé mentale des enfants**. Les enfants du SAVA, de la MECS de la Corniche et du PEAD ont participé à cette expérience qui a abouti à une rencontre avec le défenseur du droit des enfants pour la remise du rapport sur la santé mentale 2021.

Les travaux

- Les travaux prévus sur la Corniche des Oliviers ont été finalisés début d'année 2021. Ces travaux ont permis de créer 11 chambres individuelles pour les adolescents(es). De ce fait une des 3 places dite d'accueil d'urgence est désormais intégrée dans l'effectif. Les accueils de Répit/Replis peuvent se faire selon le sexe dans les 2 chambres dédiées pouvant accueillir un deuxième jeune.
- Les travaux de réhabilitation de la maison d'enfants l'Escarène sont toujours en discussion et doivent maintenant être effectués.



Activité Vélo

"Et si on VTT ?"



Le VTT est une activité importante au sein de la Maison d'enfants de l'Escarène à plusieurs égards.

Notre parc de deux hectares permet aux enfants de se défouler en sortant de l'école ou du collège, mais également d'apprendre à faire du vélo et de progresser. Sous la forme d'un atelier, éducateurs et psychologue utilisent ce moyen pour engager les enfants à effectuer des tâches d'entretien ou de réparation des vélos, tout en ouvrant un espace de parole individuel qui favorise l'expression des difficultés que les enfants rencontrent dans la situation de placement.



C'est une activité qui se prolonge vers l'extérieur. En famille, lors du retour des enfants chez eux, ils parlent de leur vécu ou proposent à leurs parents de faire du vélo avec eux. Lors de sorties encadrées en VTT dans l'environnement proche de la maison d'enfants, ils roulent avec les éducateurs sur des pistes forestières qui constituent un territoire privilégié pour cette pratique. Les enfants construisent des liens d'une autre nature avec les éducateurs encadrants. Ils progressent, tout en pratiquant un sport de plein air.

Opération Réussite connectée



La Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département des Alpes-Maritimes a retenu l'association Montjoye dans le cadre du programme national de lutte contre le décrochage scolaire des jeunes défavorisés : « **Réussite connectée** ».



Au total 23 jeunes du dispositif RELANCES bénéficient désormais d'un équipement informatique. De plus un mentorat spécifique, programme d'accompagnement individuel

d'un an, leur permettra de s'approprier l'outil numérique et ses usages éducatifs. Ce programme national de lutte contre le décrochage scolaire des jeunes défavorisés est porté par la **fondation Break Poverty**, en partenariat avec **l'AFEV France** (Association pour la Fondation Etudiante de la Ville), **Bouygues Telecom Entreprise**, soutenu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par **l'Amade** (Association mondiale des amis de l'enfance).

La remise officielle des équipements s'est déroulée en présence des jeunes du foyer, de l'ensemble des partenaires et des représentants du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

SAFRAM 06



SAFRAM 06

Service d'Accueil Familial Renforcé et
d'Accompagnement Médiatisé
Direction du service

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 09 01 95
✉ safram06@montjoye.org

”

Le SAFRAM 06 propose accompagnement et soutien aux enfants confiés à des assistants familiaux, en assurant une médiatisation des relations familiales au sein de son « Espace rencontre ». La priorité est la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, ainsi que le respect de ses droits.



104

personnes
accueillies



15,8

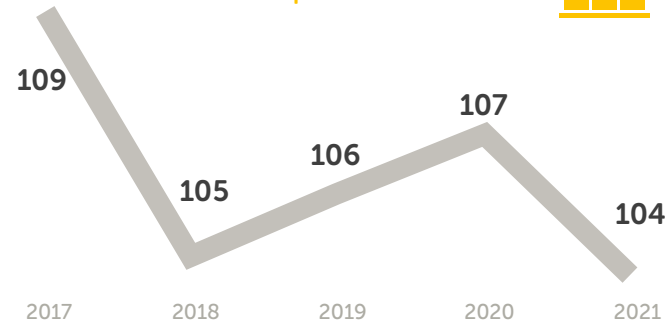
ETP
salariés



1,25 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Action collective Séjour en Camargue



Le séjour a eu lieu au sein d'un gîte en Camargue pour offrir à ces jeunes un moment d'échange et de convivialité qui sorte du cadre institutionnel.

Ce séjour est une façon de les extraire de leur quotidien et d'expérimenter le « **vivre ensemble** ».



Atelier CONTE Parents-Enfants

Un atelier conte pour lire, vivre, jouer, rire, partager et échanger a été proposé aux enfants (6/10 ans) et leurs parents.

Avec des personnages attachants et une histoire porteuse de belles valeurs, une ambiance conviviale et un temps d'échange autour de la confiance en soi, des fiertés, des échecs, des réussites et compétences...

Conteuses :

Carole Gruner, éducatrice
Aurore Hendricx, psychologue



Enquête réalisée auprès des enfants accompagnés

- Pour la première fois, un questionnaire a été présenté aux enfants suivis par le service. Les enfants sondés n'expriment pas de réticence sur leur venue au service et les temps passés avec l'équipe éducative, pour la majorité d'entre eux.
- Ils semblent également satisfaits lorsqu'ils s'en vont de celui-ci, une fois qu'ils ont rencontré les membres de leur famille.
- Enfin, pour la question concernant leur perception sur leurs ressentis lors des visites avec leurs parents, là aussi on retrouve une majorité d'enfants avec le sourire.



Les propositions/préconisations :

Nous imaginons des ateliers d'expressions ludiques pour dessiner leur salle idéale, le contenu d'une visite idéale, pour recueillir leur avis global, etc...

Perspectives 2022

L'accompagnement du SAFRAM 06 s'enrichit encore avec sa **PLATEFORME AES** : 2 Accompagnants Éducatif et Social au service du soutien à la parentalité et des enfants confiés avec pour objectifs :

- Accompagner la famille et l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne dans un but éducatif (travail sur l'hygiène de vie : alimentation, coucher, organisation des journées, conseils à la gestion des déplacements, du budget...).
- Soutenir les retours des enfants à leurs domicile et au sein de leurs familles d'accueil.
- Favoriser les actions collectives enfants /parents.
- Assurer auprès des bénéficiaires une prestation 7j/7j avec une permanence d'AES pour mieux accompagner les retours en famille naturelle lors des hébergements des enfants confiés.
- Participer à l'évaluation des retours en famille en lien avec les objectifs fixés par le JDE et le RTPE avec les répondants MSD.
- Favoriser l'intégration des bénéficiaires dans leur environnement (activités, lien social, droits communs...).

INVESTIGATION ÉDUCATIVE



INVESTIGATION ÉDUCATIVE

Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 93 16 91 15

✉ investigation.educative@montjoye.org

”

Le service Investigation Éducative est mandaté par le Juge des enfants pour l'éclairer dans sa prise de décision. Une équipe pluridisciplinaire contribue au recueil d'informations et à l'analyse d'une situation de danger, tout en soutenant le mineur et sa famille.



266

personnes
accueillies



11,39

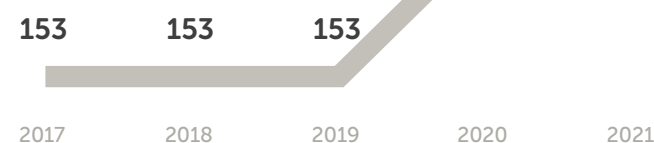
ETP
salariés



718 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Un activité dynamique et complexe

En 2021, la capacité du service a été de 266 mineurs.



Les motifs de saisine ont été :

- le **conflit parental** pour 30% des MJIE,
- les **violences psychologiques et/ou physiques sur mineurs** pour 30 % des MJIE,
- les **violences conjugales** pour 28 % des MJIE,
- les **carences éducatives** pour 28 % des MJIE,
- les **conditions de vie** de la famille pour 24% des MJIE,
- les **conduites à risque du mineur** pour 18 % des MJIE.

Des pratiques en évolution

Cette année le service a connu des avancées, en spécifiant dorénavant ses interventions sur la base d'une **trame de rapport évoluée** et en renforçant son action en faveur des enfants âgés de moins de six ans représentant 37% du public concerné.

Aussi, une nouvelle dynamique favorisant l'expression des bénéficiaires a été menée.

L'équipe s'est fortement impliquée pour proposer aux mineurs et aux détenteurs de l'autorité parentale, des **espaces d'expression** permettant d'échanger leurs observations concernant le déroulé des mesures. Cette démarche vient compléter le renseignement des questionnaires remis à l'ensemble des familles.



Ces riches échanges ont contribué à améliorer la qualité du service et ont été notamment repris dans la démarche d'évaluation interne qui servira de support à l'actualisation du projet de service pour l'année 2022.

Un pilotage renforcé et une équipe étoffée

L'évolution de la structuration du pôle a permis de renforcer le pilotage par la présence d'une cheffe de service.

L'équipe a été étoffée par un 0.20 d'éducateur spécialisé et un temps partiel de psychologue de 0,10 ETP.





ERPE

Espace Rencontre
Parents Enfants
Direction du service

38 rue Pastorelli
06000 Nice

☎ 04 97 11 47 60
✉ espace.rencontre@montjoye.org

L'Espace Rencontre Parents-Enfants met en œuvre des rencontres familiales médiatisées, lorsque l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel. Organisées à la demande des familles ou sur désignation des Juges aux affaires familiales, du Juge des enfants ou du Conseil départemental, les rencontres permettent à l'enfant de reprendre ou maintenir le lien avec sa famille.

”



404

personnes
accueillies

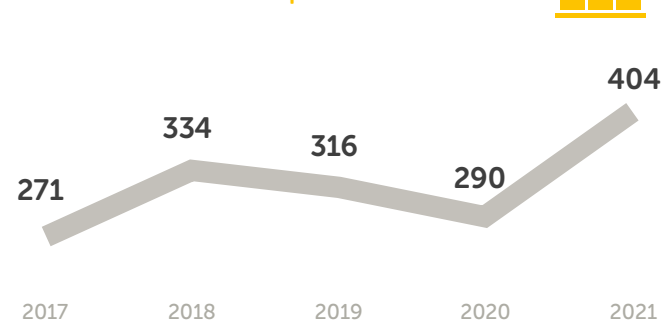
5,13

ETP
salariés

462 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Un soutien précoce en direction des familles en situation conflictuelle



L'ERPE a permis cette année le développement **des demandes directes des parents** (volontariat). Dans les situations de conflit parental, l'intervention de l'Espace Rencontre et l'orientation des parents vers cette possibilité, a permis une pacification des conflits en soutenant les parents à différencier la sphère conjugale et parentale et en les recentrant ainsi sur l'intérêt de leur enfant. Ces demandes se font majoritairement à la suite d'une mesure judiciaire et dans l'attente d'une prochaine audience devant le Juge aux Affaires Familiales, notamment lorsque le conflit parental persiste et que la présence d'un tiers s'avère encore nécessaire. Notre intervention sur la base du volontariat permet ainsi de ne pas générer une nouvelle rupture de lien entre parents et enfants.

Parallèlement, le service a expérimenté le recours à la **médiation familiale**. En cas de conflit parental persistant, les parents désireux peuvent être orientés vers un médiateur familial qui intervient à raison de trois heures par semaine.

Par ailleurs, une psychologue de l'équipe a participé à un **groupe de travail avec la CAF sur le thème de la parentalité et de la séparation** à raison de trois heures tous les deux mois, afin de préparer des séances d'information dans les centres sociaux sur les différentes actions existantes pour les parents en situation de séparation.



Une intervention spécifiée dans les contextes de violences intrafamiliales

Une **attention particulière a été portée aux situations de violence intrafamiliale et violence conjugale** représentant en 2021 25 % des nouvelles mesures judiciaires.

Le service fait en sorte que le parent hébergeant ne croise pas le parent visiteur.

De même à la fin des rencontres, un laps de temps est laissé au parent hébergeant afin qu'il puisse quitter les locaux sereinement avant le départ du parent visiteur, et ce toujours dans l'intérêt de l'enfant.



Pour permettre cette sécurisation des rencontres, les locaux ont été aménagés avec deux entrées et/ou deux salles d'attente distinctes afin que les parents ne soient pas amenés à se rencontrer au sein des locaux.



Un nouveau projet pour les familles accompagnées au titre de la protection de l'enfance

Le service a été mobilisé pour la réponse à l'**appel à projet du Département** visant à créer en 2022, cinq services territorialisés de visites en présence d'un tiers. Le projet de service a remporté trois lots pour une mise en œuvre dès janvier 2022, avec pour conséquence une augmentation très importante de l'activité.

- Maintenir et favoriser les liens familiaux : sécuriser le cadre de la rencontre, permettre son évolution et soutenir les familles.
- Permettre aux parents d'exercer leurs responsabilités et leurs droits.
- Observer le comportement du mineur et la qualité du lien.
- Évaluer les capacités des parents à exercer ou construire une relation adaptée aux besoins de leurs enfants.

Ce déploiement et restructuration du service permettent de répondre au **nouveau référentiel national de la CNAF** applicable en 2022 et de se doter dès janvier 2022 d'une équipe pluridisciplinaire en recrutant des éducateurs spécialisés et éducateurs de jeunes enfants. Cette nouvelle composition d'équipe favorisera les regards croisés sur les situations familiales et permettra d'adapter au mieux l'accompagnement en fonction des problématiques parentales repérées et des besoins spécifiques de chaque enfant. Le nouveau projet de service est à déployer et consolider en 2022.



LOGEMENT, INSERTION ET FORMATION

Permettre aux personnes exclues de retrouver autonomie et confiance en soi, notamment par le travail, l'accès à un logement et la création d'un lien social.

ESPACE SOLEIL



ESPACE SOLEIL Résidence Habitat Jeunes & Centre Ressources

55 bd Louis Braille
06300 Nice

☎ 04 93 56 54 85
✉ espace.soleil@montjoye.org

L'Espace Soleil propose un hébergement temporaire ou d'urgence associé à un accompagnement favorisant l'insertion sociale et professionnelle. Il offre aux habitants du quartier un lieu d'échanges avec différents organismes et associations, ainsi qu'une plateforme de services dans les domaines de l'emploi, la formation, la culture, etc. Un internat tremplin propose également des sessions d'accueil de collégiens pour lutter contre le décrochage scolaire.



258

personnes
accueillies



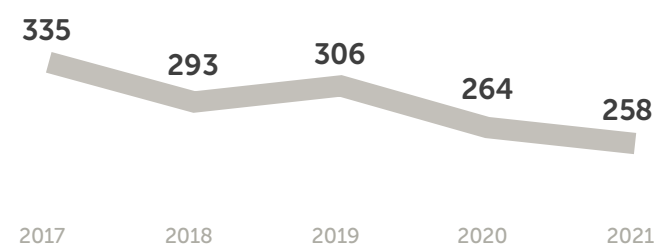
20

ETP
salariés



1,69 M€ produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



ESPACE SOLEIL... son rayonnement en expansion



- La résidence Habitat Jeunes située au 55 Bd Louis Braille à Nice-Est, pour des jeunes travailleurs (16 à 30 ans) favorisant leur inclusion sociale et professionnelle,
- 19 places conventionnées avec le CD 06 pour un public 16-21 ans,
- 34 places d'hébergement d'urgence dans le diffus pour un public âgé de 18 à 25 ans en augmentation de 20 places en cours d'année,
- 30 mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement,
- Une action « Intégration Plurielle », à destination des habitants du quartier, visant à faciliter leur inclusion sociale,
- 12 places d'hébergement d'Urgence pour des femmes enceintes ou avec un nourrisson (de moins de 1 an), depuis novembre 2021,
- Un soutien éducatif au sein de l'internat tremplin, situé à Tende, proposant des sessions d'accueil de collégiens pour lutter contre le décrochage scolaire.



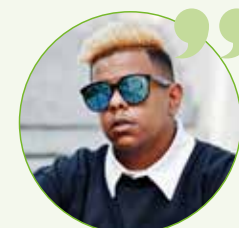
Témoignage d'un résident en studette

Je viens d'Albanie. Je suis arrivé en France il y a 6 ans, j'avais 15 ans. J'ai d'abord été en Foyer de l'Enfance, j'ai fait des études et obtenu mon Bac professionnel Commerce. Je suis à l'Espace Soleil depuis 3 ans. Je suis en CDI temps plein dans une grande surface depuis 5 mois. Les Educateurs m'ont beaucoup aidé pour l'administratif. Là, ils m'accompagnent pour monter un dossier avec le 1% patronal et Action Logement.



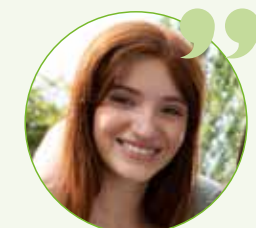
Témoignage d'un résident en Foyer collectif

Je viens du Mali, je suis arrivé mineur en France en 2018 et j'ai d'abord été en foyer. Depuis un an je suis hébergé ici. Mon Educatrice est très gentille, je la respecte et elle me respecte. Elle m'aide pour tout, pour mon contrat d'apprentissage en CAP Menuiserie. Je viens de finir ma deuxième année et on attend les résultats. Elle m'aide pour rechercher un autre emploi en Menuiserie ou Travaux publics, faire mon CV, ... Elle est comme ma mère, ... J'aimerais rester à l'Espace Soleil mais peut-être en studio car je voudrais faire ma cuisine.



Témoignage d'un résident en Hébergement d'Urgence

Je suis en coloc depuis un mois. Avant j'étais à la rue puis quatre mois en CHRS, ma mère m'a viré de chez elle. La coloc ça se passe bien. Chacun fait sa vie. Il travaille alors on ne se voit pas beaucoup. Mon éduc m'a aidé pour tous les papiers, sécurité sociale, inscription à Pôle Emploi, ... Elle m'aide à chercher du boulot mais pas dans un bureau, n'importe quoi, un contrat d'apprentissage en Climatisation ou Plomberie, C'est bien, non ?



Témoignage d'une résidente en Foyer collectif

Avant, j'étais en MECS où on s'est bien occupé de moi, école privée, soins dentaires, A 17 ans, j'étais en coloc avec d'autres filles mais ça ne se passait pas bien. C'est moi qui ai fait la démarche pour l'Espace Soleil. Je suis en première année de contrat d'apprentissage CAP Coiffure. Je suis assez autonome, je n'ai pas forcément besoin d'aide sauf pour m'aider à épargner.



ARCHE

**Accompagnement Renforcé
Citoyenneté Hébergement Emploi**
Direction du service

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 09 01 95
✉ arche@montjoye.org



Le service ARCHE offre aux mineurs âgés de 16 à 18 ans privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille des solutions d'hébergement diversifiées (résidence habitat jeunes, colocation, etc.) ainsi qu'un accompagnement vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle.



89

personnes
accueillies



17,51

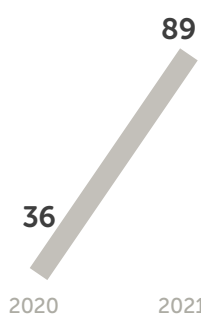
ETP
salariés



2,13 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



ARCHE, ça continue !



Suite à Appel à Projet fructueux en 2020, l'Association MONTJOYE a signé avec le Conseil Départemental une convention relative à l'hébergement diversifié sur les secteurs Est et Ouest du département au bénéfice de 80 mineurs de 16 à 18 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

Pour mener à bien les missions de cette convention, l'Association a ouvert le service ARCHE, service expérimental rattaché au Pôle Hébergements.

Intervenant sur tout le territoire des Alpes-Maritimes, en proposant des hébergements diversifiés (Foyer Jeunes Travailleurs Mimont du Logis des Jeunes de Provence à Cannes, Foyer Jeunes Travailleurs de l'Espace Soleil à Nice et des appartements dans le diffus en colocation), l'équipe pluriprofessionnelle composée d'éducateurs, de moniteurs éducateurs, de Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) et de Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) a permis de mettre en place un accompagnement dans les différents domaines de la vie quotidienne. Il est principalement question de la gestion d'un budget alimentaire, l'élaboration de menus équilibrés, l'achat de produits alimentaires diversifiés, la prise de rendez-vous administratifs et médicaux, les demandes et renouvellement des documents administratifs, l'entretien d'un logement.

L'équipe accompagne de grands adolescents, filles et garçons, âgés de 16 à 18 ans, jusqu'à leur majorité et leur insertion dans la vie sociale en tant que futurs citoyens.

L'objectif principal est d'inscrire et d'accompagner le jeune dans un parcours d'autonomisation, pour préparer sa majorité et sa sortie du dispositif, en organisant progressivement un glissement vers un logement de droit commun, en fonction de son projet et de sa situation.

L'accompagnement du jeune se fait sur la globalité de sa situation, en s'appuyant sur ses compétences pour développer son autonomie. Cela se traduit essentiellement par un soutien dans les tâches quotidiennes en « faisant avec lui » afin de lui permettre l'appropriation de l'action. Cela permet d'analyser la capacité de chaque jeune à accomplir des actes de la vie quotidienne seul et de mesurer ainsi son degré d'autonomie.

Par des actions collectives et individuelles, le « faire avec » laisse progressivement place au « faire seul ».

Témoignages de bénéficiaires

Alicia

"Le repas de noel était un moment convivial"



Esteban

"Vu que nous ne fêtons pas Noël, c'était cool"

Mohamed

"L'accrobranche nous a permis de nous rapprocher de vous !"

Adem

"Je n'avais jamais vu la neige ni fait de la luge"

"Je n'avais jamais mangé asiatique ni de tiramisu"

Esteban

"Je n'ai jamais mangé au restaurant ni eu de cadeau pour mon anniversaire"



Djad

"Manger un gâteau d'anniversaire avec mes collocs pour mes 18 ans, de la bombe"

Kylian

"Montrer à mon Educ la balade de la Tête de Chien, super cool"



Aicha

"Cette plage ressemble à chez moi en Afrique"

Noémie

"Je n'avais plus fait la pêche aux crabes depuis enfant en Corse"

CF2M FORMATION, ACCOMPAGNEMENT, DÉVELOPPEMENT

31 rue Docteur Fighiera
06300 Nice

☎ 04 93 26 40 31
✉ cf2m@montjoye.org

Le CF2M propose des formations socles et innovantes aux personnes peu qualifiées ayant besoin de sécuriser leur parcours et développer leur employabilité. Il œuvre notamment pour la formation, le maintien dans l'emploi, l'accès aux diplômes et certifications, l'accompagnement à la transition numérique, l'accès à la culture et à l'égalité des chances.



2360

personnes
accueillies



20,57

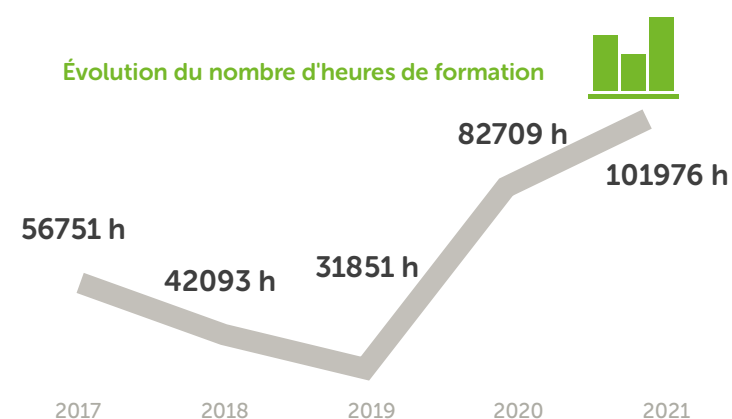
ETP
salariés



2,57 M€

produits

Évolution du nombre d'heures de formation



Missions de formation et d'accompagnement

- La formation tout au long de la vie et le maintien dans l'emploi pour les publics salariés et demandeurs d'emploi ;
- La formation civique des primo-arrivants signataires du Contrat d'Intégration Républicaine ;
- La lutte contre l'illettrisme, la remise à niveau, l'actualisation et l'approfondissement du socle de connaissances et de compétences professionnelles pour la validation du certificat CléA et CléA numérique ;
- Des actions spécifiques innovantes, d'accompagnement à la transition numérique destinées à des personnes peu qualifiées ayant besoin de sécuriser leur parcours et de développer leur employabilité.

Le CF2M, outre ses interventions en direction des publics salariés, intervient majoritairement dans le champ de dispositifs publics de formation professionnelle. Depuis sa création en 1992, son équipe assure des prestations sur mesure de formation, d'accompagnement et de certification pour l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.



#J'ACTIVEMONPARCOURS.NICE

Dans le cadre de l'Axe 2 du Plan Régional d'Investissement dans les compétences (PRIC) en 2020, Pôle Emploi a retenu le CF2M pour la construction d'un parcours personnalisé de formation et d'accompagnement pour une insertion durable des publics les plus fragiles.

En 2021, ce dispositif pédagogique de remobilisation et de développement de compétences socle se poursuit et permet d'accompagner 400 demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de Nice Est (Palais des Expositions, Paillon et l'Ariane) vers une formation qualifiante ou directement en emploi.



Certification CléA

Le CF2M certifié CléA et CléA Numérique intervient en formation sur le socle constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences à maîtriser afin de favoriser l'accès à la formation et l'insertion professionnelle.

Le CLéA est la première certification interprofessionnelle à destination des salariés et demandeurs d'emploi peu qualifiés ou non diplômés.



Label APP

Le CF2M est labellisé « APP » Atelier de pédagogie personnalisée, une démarche qui place l'apprenant au cœur de sa formation au sein d'un lieu pensé pour favoriser les apprentissages.





CITOYENNETÉ ACTIVE

Permettre à chacun de trouver sa place dans la société en tant que citoyen libre et responsable.

PASSAJ



PASSAJ
Préventions et Actions Spécialisées
de Soutien et d'Aide aux Jeunes
Direction du service

Chemin des Travaux - Briqueterie A
06800 Cagnes-sur-Mer

☎ 04 97 10 20 80
✉ passaj@montjoye.org



Le service PASSAJ mène des interventions auprès des jeunes à partir d'un travail de rue sur leurs lieux de vie (quartiers, établissements scolaires, structures en charge de la jeunesse, etc.). Les actions éducatives menées sur les thématiques citoyennes contribuent notamment à lutter contre l'absentéisme scolaire, le harcèlement, la radicalisation ou encore le désœuvrement des mineurs et à promouvoir les actions citoyennes et d'insertion.



1 118

personnes
accueillies



59,72

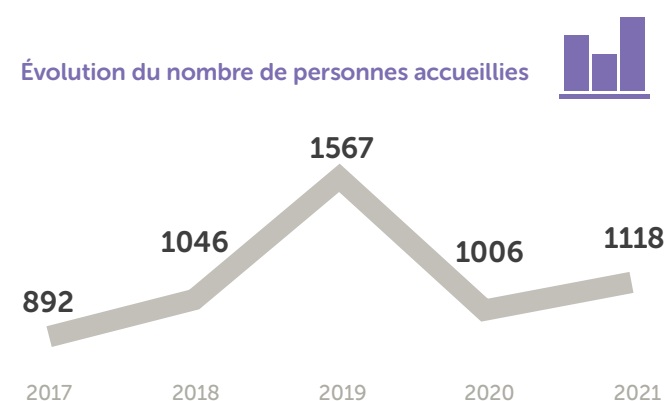
ETP
salariés



2,57 M€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



PASSAJ : Tu es jeune ? Donne ton avis !

PASSAJ a réalisé un questionnaire en direction des jeunes accompagnés. Ces derniers ont pu s'exprimer librement en déposant leurs réponses dans une urne mise à disposition sur chaque site.

Les questions ont concerné les lieux d'accueil, les horaires du service, la disponibilité, le soutien et l'accompagnement proposé et d'une manière plus générale la présence de l'équipe sur les quartiers de Grasse, Cannes, Antibes, Vallauris, Valbonne, Vence, Cagnes/mer, Carros et Drap.

245 jeunes âgés de 10 à 25 ans ont répondu au questionnaire. 24% d'entre eux ont moins de 13 ans, 49% sont âgés de 13 à 18 ans et 27% de 19 à 25 ans.

Une proportion de 79% des participants se disent très satisfaits, 12% satisfaits, 2% moyennement satisfaits, 3% pas du tout satisfaits et 4% ne se prononcent pas.

De nouveaux outils favorisant la parole des jeunes se développent au sein du service.



PROSOL, suite et fin : un projet à l'échelle européenne

Dans le cadre du diagnostic initié par la Métropole Nice Côte d'Azur à destination des jeunes de 11 à 25 ans sur 27 communes du haut et moyen pays, nous avons pu rencontrer et interviewer les élus locaux, acteurs et partenaires du territoire ainsi que les jeunes. **75 entretiens ont été réalisés avec 122 élus et partenaires.**

Un questionnaire a été diffusé auprès des jeunes, ce qui a permis de recueillir la parole de **408** d'entre eux majoritairement des collégiens et lycéens, et de faire état des besoins prioritaires (mobilité, accès aux soins, addictions, harcèlement, identité sexuelle, parentalité, lieux d'accueil jeunes, accès à la formation/emploi, accès aux services administratifs).

PASSAJ a remis son diagnostic à la Métropole, une présentation en COPIL est prévue en avril 2022. Ont été identifiées **8 grandes thématiques**, et une totalité de **108 objectifs** classés par axe de préconisation.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre du Programme européen de coopération transfrontalière franco-italien **PITEM PROSOL**, ayant pour objectif de développer de nouveaux services socio-sanitaires auprès de publics fragiles.

RADICALEMENT VOTRE :

Prévention de la radicalisation

PASSAJ poursuit ses interventions auprès des jeunes en proposant des espaces de paroles sur des sujets délicats à aborder, cependant la volonté de proposer une mixité d'intervenants a été freinée par le contexte sanitaire et les restrictions liées.

Plusieurs interventions ont pu être réalisées auprès de collégiens, de jeunes en insertion, de personnes sous main de justice et de jeunes incarcérés.

Un public de 315 personnes âgées de 13 à 25 ans a été sensibilisé (46% sont des filles et 54% des garçons).

32 séances ont été réalisées.

En partenariat avec l'AFVT (Association Française des Victimes du Terrorisme), des victimes du terrorisme de Paris et de Nice sont venus coanimer et échanger.



Paroles de jeunes

Chaque séance a donné lieu à un questionnaire individuel permettant à chacun de s'exprimer sur la forme et le fond de cette action.

« Très poignant car cela n'a rien à voir avec ce que je vois à la télé »

« Cela m'a beaucoup touché, car j'étais à celui de Nice »

ISI



ISI Insertion, Solidarité, Intégration

Centre social de Vence
51 av. des Alliés
06140 Vence

☎ 04 93 58 92 30
✉ isi@montjoye.org



Le Centre Social de Vence ISI-MONTJOYE contribue à promouvoir sur le territoire de la commune, la cohésion sociale, le développement de la citoyenneté de proximité, l'inclusion sociale et la responsabilisation des usagers. Les actions et animations, élaborées et animées avec des bénévoles, habitants, salariés et partenaires locaux, favorisent l'égalité des chances et le mieux vivre ensemble.



5 285

personnes accueillies



6,3

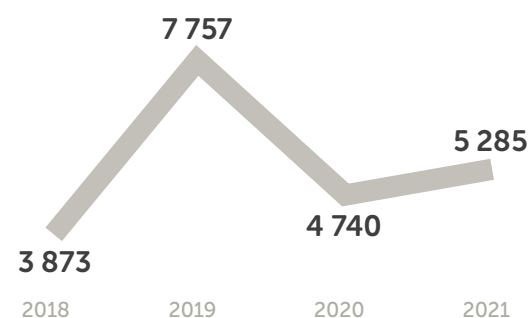
ETP salariés



343 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Le Centre Social ISI-MONTJOYE

Le Centre Social ISI-MONTJOYE de Vence contribue à promouvoir la cohésion sociale sur le territoire vençois, le développement de la citoyenneté de proximité, l'inclusion sociale et la responsabilisation des usagers. Il favorise l'égalité des chances et le mieux vivre ensemble.

Des ateliers de soutien à la parentalité, des accompagnements individuels et collectifs aux démarches administratives, à l'accès aux droits et à l'acquisition de compétences y sont proposés, ainsi que des permanences psychologiques, juridiques et administratives pour les victimes de violences intra-familiales. Le centre préconise aussi l'animation d'un Conseil Citoyen et la domiciliation d'Associations.



ISI-MONTJOYE a emboité le pas à l'association MONTJOYE lors de sa dernière assemblée générale et a modifié ses statuts. Elle a adopté un mode de gouvernance identique avec un COS et un directoire. La composition du COS fait une place plus importante à la représentation des vençois.



Nouvelle direction et nouveaux projets

Le Centre Social a connu un changement de Direction en 2021 avec la nomination de Virginie Vallé, nouvelle Directrice.

Après avoir obtenu l'Agrément Jeunesse et Sport pour l'accueil de 20 enfants en 2021, le Centre Social dispose depuis les vacances de Noël, et pour chaque période de vacances scolaires, d'un Accueil Collectif de Mineurs pour les enfants de 3 à 11 ans, sans condition d'inscription.



Cette nouvelle action vient augmenter la capacité d'accueil sur la commune et élargir l'offre de loisirs à destination des enfants. Elle vise en particulier les enfants qui ne pouvaient pas accéder aux centres de loisirs de la ville, faute de places ou à défaut d'activité professionnelle des deux parents.



Pour un accueil Jeune

Le Centre Social ISI-MONTJOYE développe de nouvelles actions et s'appuie sur la prévention spécialisée et sa connaissance des jeunes du territoire vençois.

Notons la création d'un Espace Jeunes ainsi que d'un Accueil Collectif de Mineurs pour les adolescents de 12 à 17 ans en difficultés sociales.

Un projet d'accueil des jeunes exclus de leur collège est venu parfaire l'offre à destination de ce public afin de prévenir les risques de déscolarisation, de désocialisation et de délinquance.

Une médiatrice Jeunesse a intégré l'équipe en 2021 afin d'encadrer les différentes actions à destination des jeunes.



Info

Au cours de l'été 2022, le Centre Social ISI-MONTJOYE déménagera au Centre Toreille, situé dans le centre-ville de Vence au cœur du quartier prioritaire.

ALTERNATIVE

ALTERNATIVE

Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 93 88 43 27
✉ alternative@montjoye.org

Le service ALTERNATIVE est mandaté par les magistrats d'instances pénales pour mettre en œuvre des mesures alternatives aux poursuites ou à la détention provisoire. Il accompagne les auteurs d'infractions, dans une démarche de prise de conscience et de réflexion à l'égard des actes qui leur sont reprochés afin d'éviter la récidive.



1 973

personnes
accueillies



4,5

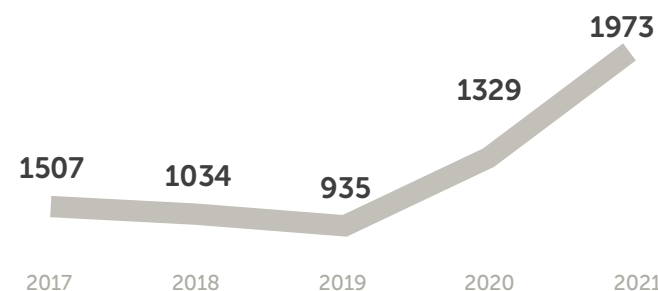
ETP
salariés



298 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



Une prise en charge étayée des auteurs de violences conjugales

L'activité du service Alternative a connu une **nette augmentation** en 2021. Cette forte hausse porte sur :

- la permanence d'orientation pénale,
- les contrôles judiciaires socio éducatifs.

Une intervention croissante dans la **prise en charge des auteurs de violences conjugales** a conduit au déploiement de nouvelles modalités de travail et d'outils.

Ainsi des **groupes de paroles auteurs** ont été mis en place et une articulation quotidienne avec le service d'aide aux victimes a garanti une **prise en charge contenante et efficiente**.

Cette croissance a permis de consolider le fonctionnement du service et de renforcer l'équipe en place par un poste supplémentaire d'intervenant socio-judiciaire.

Pour l'association, l'accompagnement socio-judiciaire vise à prévenir la récidive, la prise de conscience des actes posés afin de permettre au mis en cause d'envisager un avenir au sein de la société en tant que citoyen responsable. Pour le mis en cause, envisager l'alternative, c'est accepter de remettre en question certains de ses fonctionnements et s'engager vers un changement.

IMPLANTATION DU SERVICE

TRANSPORTS
TRAMWAY
Ligne 1 - arrêt Masséna

LE SERVICE VOUS ACCUEILLE :
29 rue Pastorelli
Immeuble Nice Europe - Bloc B - 1^{er} étage
06000 Nice
Tél. 04 93 88 43 27
Fax 04 93 82 36 44
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le service est conventionné par le Ministère de la Justice
www.montjoye.org

ASSOCIATION MONTJOYE PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

ALTERNATIVE

ALTERNATIVES AUX POURSUITES JUDICIAIRES

DIRECTION DU SERVICE
29 rue Pastorelli
Immeuble Nice Europe - Bloc B - 1^{er} étage
06000 Nice
Tél. 04 93 88 43 27
Fax 04 93 82 36 44
alternative@montjoye.org

Le service Alternative de l'Association Montjoye a été créé en 2004. Il met en œuvre les mesures alternatives aux poursuites, à la détention provisoire et réalise des investigations. Ces mesures sont confiées par les magistrats des instances pénales avant tout prononcé d'une peine par la juridiction de jugement. Le service Alternative peut également intervenir après le prononcé de la peine dans le cadre des stages de citoyenneté. Les mesures sont ordonnées par les magistrats des Tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse mais aussi hors département.



Les mesures d'investigation visant à aider le magistrat dans la prise de décision :

• L'Enquête Sociale Rapide (ESR)

Requise par le parquet, elle est une aide à la décision d'orientation d'une personne présentée devant le tribunal correctionnel. Elle permet de recueillir des informations sur la garantie de représentation du prévenu. Au-delà de l'évaluation succincte du parcours du prévenu et de sa situation sociale, elle permet aux magistrats d'envisager une mesure d'accompagnement : centre de soins ou d'insertion sociale et professionnelle.

• L'Enquête de personnalité (EP)

Confiée par les juges d'instruction, elle a pour but de rassembler de façon approfondie, les éléments qui ont jalonné la vie présente et passée d'une personne mise en cause ou victime, afin d'apprécier les lignes dominantes de son histoire, de sa personnalité et de son environnement économique et social.



Les mesures alternatives :

À la détention provisoire :

• Le contrôle judiciaire socio-éducatif (CJSE)

Sur ordonnance des magistrats, le CJSE permet au-delà de l'obligation faite au mis en cause de rendre compte régulièrement de sa situation, de lui proposer un accompagnement vers l'insertion. À travers cet accompagnement, il s'agit d'amener la personne suivie à engager une réflexion sur le passage à l'acte infractionnel et l'orienter si nécessaire vers des services, structures médicales, sociales ou psychologiques pour faire évoluer sa situation.

Aux poursuites :

Dans le cadre de son pouvoir d'appréciation de l'opportunité des poursuites, le Procureur de la République peut mettre en œuvre des mesures alternatives aux poursuites :

• **La Médiation Pénale (MP)** permet de rechercher une solution, grâce à l'intervention d'un tiers, à un conflit né d'une infraction pénale. Le Médiateur mandaté par le Procureur convoque les parties et tente de parvenir à un accord entre les protagonistes. En cas d'échec de la médiation, c'est au Procureur de décider des suites de l'affaire.

• **Le Stage de Responsabilité Parentale (SRP)** vise à rappeler les droits et devoirs des parents afin de favoriser la remise en question d'un comportement parental inadéquat ayant entraîné un acte délictueux passible de poursuites (non-paiement de pension alimentaire, violence sur mineur). Nous accompagnons les parents mis en cause aux moyens d'entretiens individuels et collectifs afin de rompre avec la répétition et le comportement infractionnel qui portent atteinte au bon développement des enfants.

Mesure alternative ou post-sentencielle :

• **Le Stage de Citoyenneté (SC)** est une mesure mise en place afin de favoriser la prise de conscience, par les auteurs d'infractions, de leur responsabilité et du préjudice causé aux victimes. Il permet « d'agir » la notion de citoyenneté et est parfois, pour les auteurs, le premier espace de perception du sens de la loi et des motivations de leurs propres comportements. Ce stage est organisé en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels (Police, Lignes d'Azur...).

RÉPARATION PÉNALE 06



RÉPARATION PÉNALE 06

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 97 11 47 61
✉ reparation.penale06@montjoye.org



Le service de RÉPARATION PÉNALE 06 intervient sur mandat judiciaire auprès de mineurs primo délinquants. Une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité lui est proposée. La mesure permet un suivi éducatif dans le cadre judiciaire en répondant à un double objectif, d'une part la prévention de la récidive et d'autre part, la réhabilitation du jeune.



Naissance d'un nouveau service en soutien aux mineurs

La PJJ a confié à l'Association Montjoye la **création d'un service de réparation pénale** dans le cadre de la mise en œuvre du code de la Justice pénale des Mineurs.

La réparation pénale est une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur primo délinquant, auteur d'une infraction pénale, auquel il est proposé de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité.

La mesure permet un **suivi éducatif** dans le cadre judiciaire répondant à un double but, d'une part la prévention de la récidive et d'autre part, la réhabilitation du jeune.

La réponse pénale et le travail éducatif sont ainsi conciliés afin de favoriser la **responsabilisation du mineur auteur de l'infraction**, il est amené de ce fait à prendre conscience de la portée de ses actes et des torts causés à la victime et à la société.



AIDE AUX VICTIMES

Accueillir, écouter, informer et accompagner les personnes victimes d'infractions pénales et de traumatismes liés à des événements collectifs.

AIDE AUX VICTIMES



AIDE AUX VICTIMES

Direction du service

29 rue Pastorelli • 06000 Nice
Immeuble Nice Europe
Bloc B - 1^{er} étage - Bureau 113

☎ 04 93 87 94 49 • 📠 04 93 82 36 44
✉ aide.victimes@montjoye.org

”

Le service d'Aide aux Victimes apporte une écoute privilégiée ainsi qu'un soutien juridique, social et psychologique, à toute victime d'une infraction pénale ou de traumatismes liés à des événements collectifs.



4 665

personnes
accueillies



11,86

ETP
salariés



690 k€

produits

Évolution du nombre de personnes accueillies



3502

3258

3525

4083

4665

2017

2018

2019

2020

2021



Le service d'Aide aux Victimes a connu une activité en forte hausse de près de 20% notamment dans le cadre des **violences intrafamiliales**.



Une organisation transformée soutenant une intervention efficace et rapide

Le service a transformé son organisation afin de répondre au mieux aux besoins des victimes par la mise en place :

- D'un **accueil téléphonique** assuré par un juriste permettant une réponse rapide et efficace aux victimes, d'évaluer les urgences, d'orienter en fonction des besoins ;
- Une **permanence d'urgence journalière** assurée par un juriste permettant de traiter les situations d'extrême urgence notamment dans le cadre de la réalisation d'évaluations à la demande du Parquet ;
- Une **permanence psychologique d'urgence** en semaine de 18h à 20h.

Des partenariats structurants au service des victimes

À noter qu'au cours de l'année, le service a contractualisé plusieurs conventions afin d'apporter des réponses efficaces dans la prise en charge des victimes :

Un protocole local de mise en œuvre du **Bracelet Anti Rapprochement (BAR)** qui permet à la victime de bénéficier d'une zone de protection et d'un système d'alerte en cas d'intrusion dans le périmètre défini par la justice.

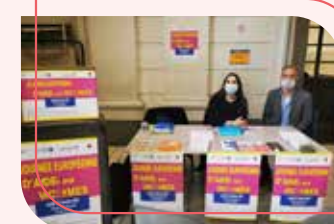


Une convention a été adoptée pour le lancement d'un **groupe de défense d'urgence des victimes** pour améliorer leur prise en charge.

L'Association a été mobilisée en 2021 dans le cadre de la journée européenne des victimes, l'occasion de sensibiliser et d'attirer l'attention de tous, sur la situation des personnes victimes et l'aide indispensable à leur offrir.

Une convention a été établie avec la **Plateforme des violences sexuelles et sexistes faites aux femmes – hôpital l'Archet** articulant la consultation dédiée aux victimes de violences et l'intervention du service.

Enfin, une collaboration avec le **SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)** a été menée dans le cadre des enquêtes victimes dans la perspective d'un aménagement de peine ou d'une sortie de détention de l'auteur.





LE SIÈGE SOCIAL & LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le siège social regroupe une expertise et des services mutualisés dans les domaines des **ressources humaines**, de la **finance** et du **patrimoine**, du **système d'information** et de la **qualité**. Il propose un appui aux services sur leur adaptation aux nouvelles réglementations.

Les établissements et services peuvent ainsi se consacrer à **l'activité pédagogique et à l'amélioration de leurs actions en faveur des bénéficiaires**.

LES RESSOURCES HUMAINES



Notre mission

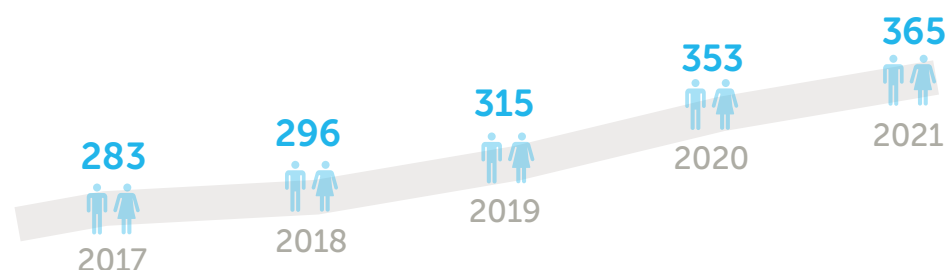
Le Service des Ressources Humaines de l'Association assure la gestion administrative du Personnel et les payes. Il garantit l'application des dispositions législatives et conventionnelles, organise et coanime les instances représentatives du Personnel, conduit la politique de formation et appuie les directions dans les recrutements, il aide à l'organisation des services...

Enjeux principaux RH / 2021

Plusieurs enjeux ont été mis en mouvement et trouveront leurs prolongements en 2022. Un travail de fond a débuté autour de l'attractivité de l'association en raison des difficultés de recrutement accrues.

Un travail a été initié en lien avec le cabinet LHH autour de l'harmonisation des pratiques managériales des cadres de l'association. L'enjeu de ce travail est la création d'une charte managériale afin d'avoir une référence commune autour de valeurs partagées et des comportements managériaux attendus. L'ensemble des cadres de l'association ont été réunis lors de deux séminaires où l'association a fait le pari de l'intelligence collective.

Évolution du nombre de salariés de l'association sur 5 ans



Fanny BARTIN
Directrice
Ressources Humaines



Jean-Christophe LA CORTE
Responsable paye



Marie LAMORTHE
Assistante RH



Karine JASIK
Technicienne paye



Alexandra MESIANO
Secrétaire comptable



Laure Cochard
Chargée RH

Pratiques et accords issus de la crise liée à la COVID-19

Actualisation systématique du protocole sanitaire interne

Nous avons maintenu et actualisé notre protocole sanitaire interne, tout au long de la pandémie, afin de lutter au mieux contre la contamination. Notamment en priorisant les réunions en visioconférence, en évitant les temps collectifs sans possibilité de respecter les gestes barrières (pot de départs, d'accueil, ...) et en favorisant le télétravail alterné dans les services lorsque les missions le permettaient.



Poursuites des efforts malgré les assouplissements gouvernementaux

Malgré les assouplissements en fin d'année du protocole sanitaire national, nous avons poursuivi nos efforts dans l'application des gestes barrières, mesures indispensables à la lutte contre la COVID-19 : port du masque de catégorie 1, désinfection des espaces, aération régulière des locaux, respect des organisations des locaux (salle de repas, ...).



Accords conclus suite à la mise en place de nouvelles pratiques

Les organisations syndicales et l'Association MONTJOYE ont signé un accord d'entreprise sur le télétravail, le 15 décembre 2021. Cet accord vise la mise en place du télétravail en dehors de la COVID-19. Il a pour objectif d'améliorer l'articulation des temps professionnels et personnels et permet de réduire les risques liés aux transports.

À cet effet, l'accord sur le droit à la déconnexion a été actualisé afin de réaffirmer l'importance de respecter des temps de repos et de congé dans l'utilisation des outils numériques.

Ces accords s'inscrivent dans une démarche de qualité de vie au travail et la volonté de perpétuer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.



Projets mis en place

Informations relatives à la parentalité en entreprise

Les questions autour de la parentalité sont importantes pour un grand nombre de salariés. Il peut être parfois difficile de trouver l'équilibre professionnel quand on devient parent.

C'est pourquoi, lors de la semaine QVT, l'association a publié un guide de la parentalité qui a pour objectif de permettre aux salariés de l'Association de prendre connaissance de l'ensemble de leurs droits et obligations, avant, pendant la grossesse, mais aussi après la naissance ou l'adoption de leur enfant.



Partenariat avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) Niçois

Dans le cadre d'une démarche visant à améliorer la qualité de vie au travail un partenariat avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie a été instauré. Le constat RH nous a amené à faire un focus sur des métiers qui n'ont pas pour habitude d'exprimer les difficultés rencontrées au quotidien. Nous avons sollicité les professions de surveillant de nuit, maîtresse de maison, agent d'entretien et secrétaire. Des temps d'échanges avec entre les salariés, sélectionnés selon la typologie de leur profession, et les étudiants autour de leur environnement de travail ont été organisés. Ces échanges permettront l'établissement d'une étude qui a pour but d'identifier les axes d'amélioration pour l'Association et sensibiliser les étudiants à ce genre de prise en charge.



LE SERVICE FINANCES & PATRIMOINE



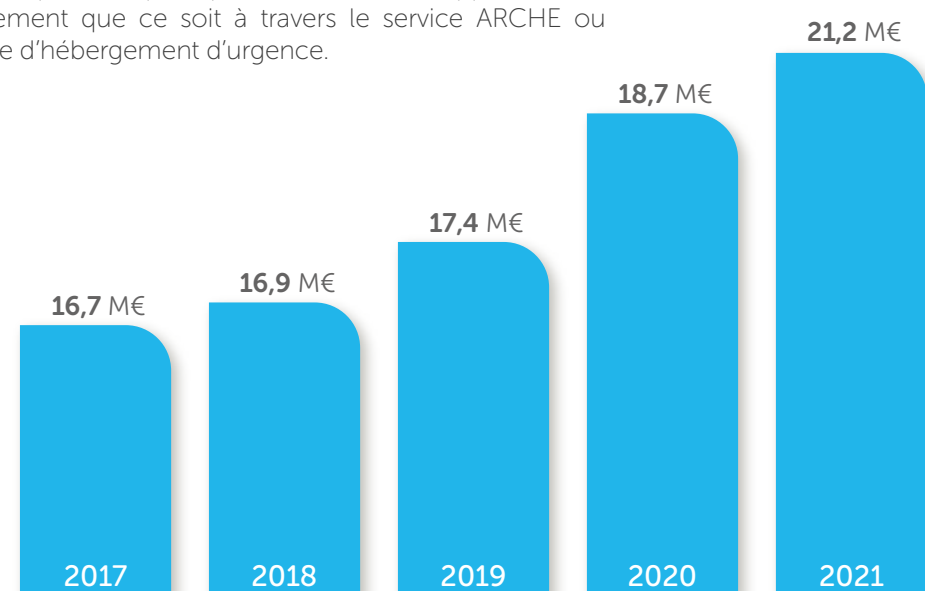
Notre mission : Accompagner les services dans...

- le suivi de leur parc immobilier : captation, aide à l'équipement, gestion administrative des baux.
- la valorisation Budgétaire des Appels à Projet
- une meilleure gestion des coûts indirects et transverses afin que les équipes puissent se consacrer à leur mission d'accompagnement.

Évolution du budget sur 5 ans

L'association a encore connu une année de forte croissance en 2021.

Cette augmentation provient principalement du développement de l'activité d'hébergement que ce soit à travers le service ARCHE ou l'ouverture de place d'hébergement d'urgence.



Catherine PALMERO
Directrice financière

Priscillia-Léa TROUILLER
Responsable Patrimoine & Achats

Gaël CHARLES
Assistant contrôleur de gestion

Véronique VASQUEZ
Assistante Service financier

Nadjia TOUIL
Comptable

Sophie MANASSERO
Comptable

Catherine MERCIER
Comptable

Candice VUAGNOUX
Comptable

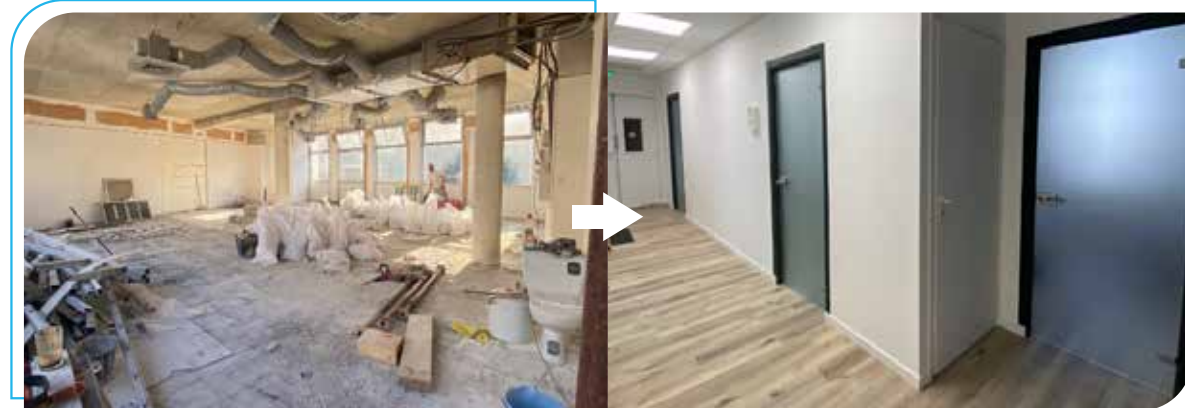
Kelly BRIET
Comptable

Zakaria KARKAR
Apprenti Comptable



Patrimoine et Achats, les tournants de 2021...

2021 a été marquée par la création d'une **plateforme multiservices à l'Est de Nice** dans le quartier de Riquier (12 Bd de l'Armée des Alpes) afin d'être implanté sur ce secteur et d'y être plus visible.



300m² de nouveaux bureaux qui ont été entièrement rénovés et mis aux normes pour accueillir les salariés et les familles dans de bonnes conditions.



Favoriser l'insertion par le logement

L'association MONTJOYE a créé un fonds de dotation (le Fonds d'Innovation et de Lien Social « FILS ») qui permet à des **acteurs privés de s'engager avec nous** dans des acquisitions de biens immobiliers favorisant l'accès au logement pour accompagner l'insertion des jeunes et de publics vulnérables.

La protection de l'enfance et de la famille, l'insertion sociale et professionnelle, le logement, l'accès à l'emploi, l'accompagnement solidaire pour une citoyenneté active et l'aide aux victimes constituent les axes majeurs de la mission que s'est donnée l'association MONTJOYE, qui développe ses activités en direction des personnes en difficultés afin qu'elles puissent se reconstruire et se réinsérer dans la société.

Le logement,
un premier pas dans
l'autonomie et l'insertion



FILS

Fonds d'Innovation et de Lien Social

6 avenue Edith Cavell

06000 Nice

☎ 04 92 00 24 50

✉ contact@lefil.org



Villa Gardénia

12 places d'hébergements d'urgence à destination des femmes en pré et post-maternité, sans domicile fixe.

Suite à la création du Fonds d'Innovation et de Lien Social, nous avons pu signer le 15 avril 2021 l'acquisition du premier immeuble d'habitation au sein de l'association, qui a pour vocation d'accueillir les bénéficiaires des différents services du pôle Hébergement et notamment les femmes en pré/post maternité et en situation d'urgence (12 places).

Cet immeuble indépendant se trouve sur Nice Nord et a été rebaptisé **"Villa Gardénia"**. Il a une capacité d'accueil de 20 places (dont 2 pour personnes à mobilité réduite) avec des espaces communs et un bureau administratif.



Achats

La téléphonie classique laisse place à la softphonie...

Au niveau des achats, l'association a décidé en 2021 de prendre un virage dans son utilisation de la téléphonie afin de mieux répondre aux exigences actuelles : disparition des lignes en cuivre programmée et mise en place du télétravail au sein de l'association. Les postes fixes ont été progressivement supprimés au profit de la softphonie. Il s'agit d'un système téléphonique qui passe par les liens internet et permet de prendre les appels fixes directement sur l'ordinateur via un casque ou sur un téléphone mobile. Cette solution permet ainsi plus de flexibilité et de mobilité pour les salariés tout en restant joignable comme s'ils étaient au bureau.

LA QUALITÉ



La démarche qualité a pour objectif d'améliorer le fonctionnement et le savoir-faire de l'association au profit des bénéficiaires. Elle oriente la stratégie en fonction des attentes des services et des autorités de tutelle, en y intégrant de manière proactive l'impératif réglementaire. Elle permet ainsi aux salariés de travailler dans de meilleures conditions (optimisation des fonctionnements et des usages) tout en adaptant continuellement l'offre de l'Association aux besoins et aspirations de ses principales parties prenantes.

4 instances permettent d'impulser une démarche Qualité commune et de favoriser les échanges entre les services sur les améliorations continues de chacun :

- Le **séminaire annuel** qui réunit élus, cadres, pilotes et animateurs de la Qualité, a permis de :
 - partager les contributions des collaborateurs issues des ateliers du Séminaire Encadrement sur la participation des bénéficiaires,
 - présenter aux équipes les enjeux de la réforme des évaluations qualité des ESSMS,
 - présenter le paramétrage et le déploiement de la solution logicielle Qualité Sécurité Environnement.
- Les **comités de pilotage** (associatif)
- Les **comités de suivi** (par pôle)
- Un **groupe interpoles** en phase d'expérimentation qui réunit sur un thème donné les pilotes de la qualité des différents services. Cette instance permet de dresser rapidement le panorama des pratiques de chaque service, d'échanger sur les limites éventuelles et outils développés, et d'identifier collégialement et efficacement les bonnes pratiques à adopter.

Le service Projets Développement et Innovation



Hélène GUYON
Responsable Projets
Développement et Innovation



Léa BOURREAU
Responsable Qualité
et Réglementaire



Frédéric PERRET
Responsable
Communication
& Système d'information



Estelle DIEFOLDO
Assistante QSE
Déléguée à la Protection
des Données



Jimmy JANOT
Technicien Informatique



Myriam KHAMASSI
Apprentie en
communication



Durant l'année 2021, le service Qualité a notamment appuyé le siège et les services sur le plan réglementaire (formalités administratives liées au dépôt des nouveaux statuts et à la création de nouveaux établissements, recherches et veille juridiques thématiques, trame des rapports réglementaires).

L'appui aux services du siège s'est également traduit par la conduite d'un contrôle interne sur le CF2M, à la demande de la direction financière, ainsi que l'étude préalable à la mise en place d'un nouveau système d'information RH-PAYE et Comptable.

Le support aux établissements s'est concrétisé à travers la rédaction des rapports et synthèse d'activité, le dépôt des réponses aux appels à projets, l'actualisation des outils de suivi du Plan d'amélioration continue, la mise en conformité suite aux audits et événements indésirables, la formation des nouveaux évaluateurs internes, la contribution au projet de référentiel HAS d'évaluation des ESSMS, ou encore la sélection d'un logiciel commun d'animation de la Qualité.

Certains établissements ont été accompagnés plus spécifiquement sur :

- L'élaboration de questionnaires de participation des partenaires et des bénéficiaires (Forms) des services INVESTIGATION ÉDUCATIVE et ESPACE SOLEIL ;
- La finalisation des rapports d'évaluations internes du service INVESTIGATION ÉDUCATIVE et de l'ESPACE SOLEIL, et la mise à jour des plans d'amélioration continue associés ;
- Le redéploiement du logiciel métier du CF2M et la passation de la double certification APP QUALIOPI ;
- La mise à jour des projets de service de l'AEMO, l'AED, le CF2M et ISI Montjoye.

Enfin, la levée progressive des restrictions sanitaires a permis de relancer la **démarche associative de développement durable**, au travers de la réalisation d'un état des lieux de l'empreinte carbone des activités relevant de la protection de l'enfance, l'actualisation du plan d'actions associatif et la constitution d'une équipe de référents développement durable. Lauréate d'un appel à projet lancé par l'UNADERE, un projet a également été initié avec les MECS de RELANCES autour de la restauration collective durable.



LE SYSTÈME D'INFORMATION



Le système d'information dans l'association permet d'améliorer l'**efficacité du fonctionnement interne**.

De nombreux projets, évolutions ou services proposés ont vu le jour en 2021. On peut retenir :

- L'optimisation de la **configuration des ordinateurs** et des **environnements de travail**
- La mise en place d'une ligne dédiée pour la **Hotline Informatique** avec 4 demi-journées
- Le lancement d'un projet d'actualisation de l'**arborescence documentaire** de l'association
- La gestion de nouvelles licences permettant la dynamisation des **réunions en distanciel** (GotoWebinar, Wooclap, Teams)
- L'appui technique à la mise en place de la **téléphonie IP et softphonie**



LA COMMUNICATION



En 2021, l'association poursuit sa politique de **communication** afin de valoriser et mieux faire connaître le travail et les actions réalisées :

- La maquette du journal associatif, **Montjoye Infos**, a été revue et modernisée.
- Des **vidéos** ont été réalisées pour recueillir des témoignages de bénéficiaires ou présenter des services et des métiers de l'association
- L'accent a été mis sur la présence sur les différents **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube)
- De nombreux **supports de communication** (dépliants, affiches, gazette...) ont été réalisés à destination des bénéficiaires ou des partenaires



ASSOCIATION
MONTJOYE

remercie ses partenaires

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLOCATIONS
FAMILIALES

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Erasmus+
JEUNESSE & SPORT

Services du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes

Services du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ministère de la Justice

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Caisse d'Allocations Familiales

Communauté d'Agglomération de la Riviera
Française

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Métropole Nice Côte d'Azur

Ville de Nice





ASSOCIATION
MONTJOYE 

**SIÈGE SOCIAL
ET DIRECTION GÉNÉRALE**

6 avenue Edith Cavell • 06000 Nice

Tél. 04 92 00 24 50

siege@montjoye.org

www.montjoye.org

SUIVEZ-NOUS SUR...



Association MONTJOYE

